

**Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne
de la Région d'Ile-de-France - 1, rue Lucienne gérain - 93698 Pantin Cedex**

Arrêté du Président

N° 2019-18

MC/HD

OBJET : Concours sur titres avec épreuves d'infirmier territorial en soins généraux de classe normale, session 2019. Composition du jury. **Arrêté modificatif.**

Le Président,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2006-1695 du 22 décembre 2006 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicable aux cadres d'emploi des fonctionnaires de la catégorie A de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 modifié relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique,

Vu le décret n° 2012-1420 du 18 décembre 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des infirmiers territoriaux en soins généraux,

Vu le décret n° 2012-1415 du 18 décembre 2012 modifié fixant les modalités d'organisation du concours sur titres pour le recrutement notamment des infirmiers territoriaux en soins généraux,

Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté n° 2015-153 du 29 avril 2015, donnant délégation de signature à Mme Martine BARBEROUX, Directrice des concours,

Vu l'arrêté n° 2018-421 du 26 décembre 2018 portant composition du jury de la session 2019 du concours sur titres avec épreuves d'infirmier territorial en soins généraux de classe normale,

Vu l'arrêté n° 2018-359 du 12 décembre 2018 donnant délégation de signature à Mme Sarah DESLANDES, directrice générale adjointe,

Vu la convention relative à la co-organisation des concours et examens professionnels entre les centres de gestion de l'inter région Ile-de-France/Centre-Val de Loire,

Considérant qu'il convient de remplacer la représentante du personnel de catégorie « A » Mme Brigitte FABRE qui est empêchée,

ARRETE

Article 1 : Le jury de la session 2019 du concours sur titres avec épreuves d'infirmier territorial en soins généraux de classe normale, est modifié comme suit :

Collège des fonctionnaires territoriaux :

Abdelkhalek BOUKHATEM, suppléant de la présidente du jury, attaché territorial à Paris

Thierry CLEMENT, médecin territorial hors classe aux Lilas

Ghislaine DOUET, infirmière territoriale en soins généraux à Boulogne-Billancourt

Martine FRITSCH, représentante du personnel de catégorie « A » à la CAP

Accusé de réception en préfecture
093-28750060-20190121-2019-18-AR
Date de télétransmission : 28/01/2019
Date de réception préfecture : 28/01/2019



.../...

Collège des personnalités qualifiées :

Charly FAMPOU TOUNDJI, médecin-directeur des centres de santé à Orly
Hervé JAMI, directeur général adjoint des services à Noisy-le-Sec
Fanny MANGIN, attachée territoriale en détachement
Claudine MERCHEZ, représentante du CNFPT

Collège des élus locaux :

Claire KAHN-BONNEAU, conseillère municipale déléguée de Mitry-Mory
Martine ROULLAND-BOUVELOT, présidente du jury, adjointe au maire de Drancy
Didier ROUSSEL, adjoint au maire du Kremlin-Bicêtre
Chantal TROTTET, conseillère municipale de Pavillons-sous-Bois

Article 2 : Ampliation du présent arrêté, qui sera affiché dans les locaux du Centre Interdépartemental de Gestion, sera transmise à Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis.

Fait à Pantin, le 21 janvier 2019
Pour Le Président et par délégation,
La Directrice des concours,



Martine BARBEROUX

Accusé de réception en préfecture
093-287500060-20190121-2019-18-AR
Date de télétransmission : 28/01/2019
Date de réception préfecture : 28/01/2019

